



Volet B - Suite

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

***23106227***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

02 AOUT 2023Greffé
DU BRABANT WALLONN° d'entreprise : 416.230.364**Dénomination**(en entier) : **Maison d'enfants "Clair Logis"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue Adèle, 1 à 1310 La Hulpe

Objet de l'acte : **Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2023 - renouvellement des mandats des administrateurs.**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2023, il a été pris les décisions suivantes:

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Aux termes de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 juin 2023, il a été pris les décisions suivantes:

Réélection des Administrateurs:

Les personnes suivantes ont été réélues aux fonctions d'administrateur pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale de 2024.

- Madame Valerie Geeriet
- Monsieur Jérôme Muller
- Madame Patricia Vanoverloop
- Monsieur Jan Kuyl

Pour extrait conforme (signé)

Monsieur Jérôme Muller

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/08/2023 - Annexes du Moniteur belge